

## HÉLÈNE ROMIAN ET LA « RECHERCHE-ACTION »

Louis LEGRAND, professeur émérite, Université Pasteur, Strasbourg

Je ne parlerai ici que de la période où j'ai dirigé le Service National de Recherche Pédagogique alors qu'Hélène Romian y dirigeait l'Unité de Recherche Pédagogique sur l'enseignement du français à l'école élémentaire.

C'est en 1968 que j'ai eu le bonheur de recruter Hélène Romian sur un poste que Henri Gauthier, directeur de la pédagogie au Ministère, avait affecté à l'Institut Pédagogique National, ancêtre de l'I.N.R.P. Cette affectation ne manquait pas d'ambiguïté. Il s'agissait, certes, de développer une recherche pédagogique jusqu'alors demeurée confidentielle malgré la présence de Roger Gal, mais aussi de calmer le jeu de la contestation générale que le mouvement de mai 1968 avait fait déferler sur tout le territoire national. J'avais été nommé Directeur du Service de Recherche Pédagogique après le décès de Roger Gal en 1966. Des recherches, ou plutôt des innovations, avaient été lancées en Mathématiques et en Français. L'Institut Pédagogique offrait déjà un appui aux mathématiciens universitaires engagés dans la révolution de la Mathématique des Ensembles. Avec, pour l'enseignement élémentaire, Nicole Picard qui expérimentait à l'École Alsacienne et coordonnait déjà quelques recherches implantées dans des établissements scolaires. Ces recherches avaient été lancées sous l'impulsion de L'Association pour la Pédagogie des Mathématiques avec, entre autres, André Lichnerovitz et André Revuz. L'I.P.N. n'était encore qu'un support logistique pour les mathématiques et il le restera, l'essentiel de la recherche en mathématique se déroulant sous l'impulsion de l'A.P.M. qui avait joué un rôle prépondérant dans le Colloque de Caen, tenu en 1967, et qui s'appuyait essentiellement sur l'enseignement supérieur.

Dans cette lancée novatrice, l'enseignement du français était encore le parent pauvre, et l'I.P.N. n'y participait pas. Une commission présidée par l'Inspecteur Général Rouchette avait été constituée, dès 1963, par le ministre Christian Fouchet. J'avais été appelé dans cette commission à la suite de quelques articles publiés dans la presse pédagogique et d'un livre qui eut quelque succès (*L'enseignement du français à l'école élémentaire*, Delachaux et Niestlé, 1966.) J'étais alors Inspecteur départemental puis Inspecteur d'académie et j'avais mis en expérimentation à Belfort une nouvelle grammaire inspirée des travaux de la commission. En 1967, la commission publie un texte, le « Plan de Rénovation de l'Enseignement du Français à l'école élémentaire ». Ayant été nommé Directeur du Service de la Recherche à l'I.P.N. ; je convaincs M. Rouchette de mettre ce texte en expérimentation sous le patronage de l'I.P.N. Le modèle des mathématiques nous avait inspirés. C'est alors que se tint le colloque d'Amiens et qu'éclata mai 1968. L'affectation d'un poste et de décharges partielles de service au suivi de l'expérimentation Rouchette s'impose. C'est ainsi qu'Hélène Romian postule et est affectée par mes soins à ce poste. Sa qualité de professeur de français dans les Écoles normales, son ouverture à l'innovation et son appartenance active au Syndicat des professeurs

d'école normale m'avaient convaincu. En l'occurrence, je ne m'étais pas trompé.

Résumer en quelques lignes la nature et les attendus de l'action d'Hélène Romian relève de la gageure. On voudra bien prendre ce qui suit comme un condensé indicatif et, plus encore, comme la manière dont le souvenir a fonctionné trente ans après. Pour plus de précisions, on se reportera au livre qu'Hélène Romian a fait paraître en 1979. (*Pour une pédagogie scientifique du français*, P.U.F.)

Deux aspects fondamentaux m'apparaissent :

1-une conception et une mise en œuvre d'une certaine action de recherche ;

2-une approche nouvelle, qui se veut scientifique, de l'enseignement du français à l'école élémentaire.

Quand Hélène Romian arrive à l'I.P.N., elle trouve un texte rédigé par la commission Rouchette et reçoit la mission d'expérimenter ce texte en vue d'officialisation ultérieure. D'emblée apparaît l'originalité de la méthode. Plutôt que de mettre ce texte en application dans un terrain expérimental bien balisé, Romian va le mettre entre les mains d'un nombre important de professeurs d'École normale et de quelques universitaires volontaires sollicités. (Il existe alors quelques essais conduits par des universitaires comme Émile Genouvrier). L'objectif d'une telle diffusion est très clairement de susciter une réflexion généralisée dans les centres de formation d'instituteurs et de recueillir les remarques théoriques et les résultats des essais mis en œuvre en vue de l'élaboration d'un texte nouveau. Ces remarques et ces observations vont faire l'objet de réunions fréquentes et d'une division ultérieure du travail selon les intérêts et les engagements des expérimentateurs. Le nombre des terrains engagés dans cette réflexion et cette expérimentation est très important. Je n'ai pas aujourd'hui le moyen de retrouver des nombres exacts. Probablement plus de 80 terrains. Hélène Romian fait état elle-même dans son livre de 22 terrains et de 56 maîtres en 1972, mais il ne s'agit que d'un ensemble sollicité en vue de l'évaluation, ensemble qui ne représente qu'une partie de tous ceux qui, de près ou de loin, ont été associés. Cette écoute et cette productivité du « terrain » étaient -et sont restées- une nouveauté exceptionnelle dans le tissu hiérarchique français. Cette façon de procéder fut d'ailleurs très mal perçue par la hiérarchie et les corps constitués. Antoine Prost signale l'importance des résistances où les prises de position politiques étaient fréquentes. (A. Prost, in *L'enseignement et l'éducation en France*. T 1V. p. 176.) Mais cette façon de procéder est apparue d'une grande fécondité tant en ce qui concerne la réécriture du texte initial que l'approfondissement scientifique de la pédagogie du français.

C'est là le deuxième aspect de ce travail considérable. La tâche confiée officiellement à l'I.P.N. était l'évaluation des effets sur le terrain du plan nouveau élaboré par la commission Rouchette. La réécriture du plan dans les conditions rappelées plus haut faisait formellement partie de cette évaluation.

En réalité, ce fut le départ d'un approfondissement linguistique, sociologique et psychologique du texte initial. Il suffit de comparer les premières consi-

dérations tenues en 1968, lors d'un stage organisé à Sèvres, avec ne serait-ce que la réécriture du texte initial publié en 1971. (Cf. Recherches pédagogiques. N° 44 de 1970 et Recherches pédagogiques N° 47 de 1971.) Le texte initial est novateur en ce qu'il propose une synthèse entre les orientations de la Pédagogie Freinet pour l'expression libre et la communication dans des situations vécues variées et des techniques de structuration intuitive sur le modèle en vigueur alors de l'apprentissage des langues étrangères (exercices structuraux, imprégnation par les textes, grammaire inspirée de l'analyse structurale mais demeurée attachée à la sémantique.) À partir de ces orientations générales, le travail impulsé par Hélène Romian consistera à mettre au jour les problèmes posés par cette approche et à lancer les équipes associées dans une recherche de nature linguistique et psychologique inspirée par les travaux universitaires en cours. Il ne peut être question pour moi de résumer ici l'ensemble de ces travaux importants. Hélène Romian les a rappelés dans son ouvrage de 1979, en particulier dans son chapitre 2. Mais en même temps que se développait cet approfondissement, Hélène Romian et son équipe de l'I.N.R.P. mettaient en chantier l'évaluation que le ministère lui avait demandée.

Il était désormais possible de passer à une évaluation plus concrète au niveau de la pratique réelle. C'est pourquoi Hélène Romian et son équipe s'attachent à ce problème. Comment savoir avec précision ce qui se passe sur les terrains expérimentant la nouvelle orientation ? On aurait pu classiquement s'en tenir à un terrain expérimental observé de façon clinique par psychologues et linguistes et passation classique de tests. L'originalité de la démarche engagée par Hélène Romian fut de prendre en compte la diversité des terrains comme échantillon d'une politique nouvelle. 56 maîtres expérimentateurs sur l'ensemble de la France et prélevés sur l'ensemble des terrains associés deviendront le terrain de l'observation. Il devenait donc indispensable de se mettre d'accord sur ce qui allait être observé et, si possible, sur les effets de la pédagogie pratiquée. On aurait pu juger impossible une telle entreprise. Les difficultés n'étaient pas seulement scientifiques, mais elles étaient aussi financières et organisationnelles. Les restrictions apportées au budget de la recherche de l'I.P.N. à partir de 1972 ne permettront pas d'aller au bout de l'entreprise. Mais ce qui fut fait fut fondamental pour ce type de recherche évaluative comme en témoignent les travaux effectués depuis dans les services ministériels constitués ultérieurement à cet effet. (Aujourd'hui : Direction de la Recherche et du développement)

La première tâche fut d'analyser de façon opérationnelle le contenu du texte expérimenté. Comment chaque paragraphe et chaque énoncé pouvaient être pratiquement interprétés et mis en œuvre devant les élèves. Ce fut la grande entreprise de l'élaboration de ce qui devint le « Questionnaire d'identification des pédagogies du français. Q.I.P.F. » (dans *Évaluation des effets d'une pédagogie du français* Tome 2, INRP). Se trouvaient ainsi conjuguées des analyses théoriques par référence historique et philosophique à l'institution et aux mouvements innovateurs (Freinet en particulier) et des analyses techniques par énoncés décrivant avec précision concrète les pratiques qui découlaient de ces choix théoriques ou du moins pouvaient y correspondre. La mise en œuvre de ce questionnaire va mobiliser un nombre important de correspondants chercheurs de terrain et une équipe affectée au service. Le Q.I.P.F. initial comptait

124 questions, décomposées en 414 items et nécessitait 2 heures 30 d'entretien. Ce travail considérable va permettre de préciser les interprétations possibles de ce texte et de définir les points fondamentaux et les méthodes à mettre en œuvre dans la formation des maîtres qui aurait dû nécessairement découler d'une décision officielle de généralisation. Mais, comme telle, elle constituait déjà un apport fondamental à ce que devrait être une recherche - action au service d'une politique et offrait des analyses inédites des pédagogies possibles du français.

J'arrête ici le récit de cette entreprise qui continuera avec des moyens réduits, dans un approfondissement théorique avec des universitaires, particulièrement en linguistique appliquée. Dès lors j'ai moi-même été moins impliqué dans cette recherche qui se développait de façon autonome. J'étais alors mobilisé par la recherche sur les Collèges.